

Des défis communs à affronter

(suite de la page 2)

les. C'est un peu le système des CTE étendu. L'agriculteur, qui est à la fois producteur de biens et de services, est plus inséré dans des dynamiques locales et territoriales, à la fois par les contrats et au travers de négociations avec les associations et les élus locaux. Les scénarios trois et quatre supposent des incitations fortes et des capacités à mettre en place un consensus. C'est ce qui s'est passé en 1960. À partir du moment où une voie est claire, qu'une grande partie de la profession y adhère, quand on dit : « l'avenir est par là ! », les mécanismes se mettent en place. Ce qui était un sentier incertain devient une autoroute. Le problème, aujourd'hui, c'est que le consensus n'est pas établi au sein de la profession agricole sur la direction à suivre. Les énergies restent tendues vers le court terme.

D'après vous, qu'est-ce qui va le mieux fonctionner ?

Tous les scénarios sont jouables. La prospective n'est pas de la prédiction, nous n'avons pas à prévoir l'avenir mais à dire, à partir de la situation actuelle, les voies qui restent ouvertes. Les politiques, les pratiques se redéfinissent autour de nombreuses inconnues : contraintes, réglementations, aides publiques et évolution des marchés. Mais dans l'univers des possibles, un éventail assez large reste ouvert.

Les agriculteurs ont-ils encore leur mot à dire ?

Beaucoup de choses sont à la portée de stratégies collectives et dépendent de la volonté des agriculteurs. Il est important que ceux-ci définissent quels scénarios sont souhaitables pour eux et la façon de les préparer dès à présent. Des directions doivent être prises, des choix sont à faire. Il faut considérer les demandes de la société comme des perches tendues aux agriculteurs et innover à partir de cela. Un économiste du début du siècle, Joseph Schumpeter, disait : « un innovateur, c'est celui qui voit des opportunités là où les autres ne voient que des contraintes ».

Programmes européens Vers des initiatives interrégionales

La Chambre régionale d'agriculture s'est impliquée en amont dans l'élaboration de la nouvelle génération de programmes européens pour la période 2000-2006.

Le Programme Objectif 2, consacré à la reconversion économique et sociale des zones en difficulté structurelle, est engagé. L'axe 4 de ce programme « valorisation des zones rurales » concerne plus particulièrement les actions agricoles et rurales, financées par le FEOGA garantie.

A ce jour, et après trois comités de programmation, seuls 2,4 % des 539 millions de francs du FEOGA G, dont dispose l'Aquitaine jusqu'en fin 2006, ont été programmés. Aussi, la profession agricole s'inquiète du retard pris, retard imputable tant aux services de la commission qui n'ont toujours pas validé les règles d'application du programme proposées par l'Aquitaine pour les fonds européens qu'à la gestion franco-française du Règlement « développement rural » avec à la fois un programme national (le PDRN) et des programmes régionaux (Docup Objectif 2). Il devient urgent que les prochaines semaines lèvent les lourdes difficultés qui accompagnent la mise en œuvre de ce programme dont l'agriculture et la ruralité d'Aquitaine ont tant besoin.

Des programmes de coopération

Deux programmes d'initiative communautaire (PIC) concernent eux aussi la période 2000-2006, INTERREG 3 et LEADER+ Le premier volet d'INTERREG 3 touche la coopération transfrontalière France Espagne et intéresse les Pyrénées-Atlantiques. Deux espaces de coopération interrégionale et transnationale concernent l'Aquitaine : le sud-ouest européen (péninsule ibérique et un grand quart sud-ouest de la France) et l'espace atlantique, du nord de l'Écosse au sud du Portugal.

Les chambres d'agriculture d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées se sont rapprochées pour

apporter, en amont, une contribution à la rédaction de ce complément de programmation des programmes sud-ouest européen.

L'Association des chambres d'agriculture de l'Arc Atlantique (AC3A), appuyée par le cabinet ION+, a engagé une réflexion sur les axes de coopération possibles dans l'espace atlantique. Cela servira de base aux projets déposés par l'AC3A pour 2000-2006. Quant au groupe de travail agritourisme de l'AC3A, il prépare un projet sur les thèmes de l'accueil à la ferme et de la promotion. Anne-Marie Moreno (Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine) en assure le secrétariat technique.

LEADER +, programme de liaison entre actions de développement de l'économie rurale, en est à l'appel de candidatures auprès des groupes d'action locale. Ces GAL doivent associer partenaires privés (dont les chambres d'agriculture) et publics. 140 GAL seront sélectionnés en deux phases avec dépôt des candidatures avant le 20 août 2001 pour la première phase et avant le 1^{er} février 2002 pour la seconde.

Innoven en Aquitaine

Le programme FEDER actions innovatrices de l'Aquitaine (2000-2003, renouvelable) a été déposé avant le 31 mai par le Conseil régional d'Aquitaine auprès de l'Union européenne. La Chambre régionale d'agriculture a participé à son élaboration, en particulier sur le thème « identité régionale et développement durable » : elle a proposé un développement durable de l'agriculture aquitaine appuyé sur les NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication). On connaîtra le sort de ce programme avant la fin de cette année. S'il est accepté, les premiers appels à projets seront lancés début 2002.

Anne-Marie Moreno
05 57 85 40 43

Lettre d'information de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine

agriculteur
infra

Le Crédit Agricole en
Aquitaine

Maison de l'agriculture
et de la forêt d'Aquitaine
Cité mondiale • 6, parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 56 01 33 33 • FAX 05 57 85 40 40

Directeur de la publication : Dominique Graciet
• Coordination : Alain Gallinat • Rédaction :
L'Agence verte • Conception et Impression :
Chambre régionale d'agriculture

Commission paritaire n° 81145 ADEP • Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2001
ISSN 1253-1200



Lettre d'information de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine

Juillet 2001
Numéro 21

agriculteur

TRIBUNE

Garder le cap

La dernière session de la Chambre régionale, consacrée à une prospective de l'agriculture pour 2015, a mis en avant, parmi les 4 scénarios présentés, celui de l'agriculture de qualité pour l'Aquitaine.

Ce n'est bien sûr pas une surprise dans notre région, toutes sensibilités confondues, mais plutôt une confirmation, tant l'Aquitaine a milité très tôt pour une segmentation du marché au moyen de politiques de qualité adaptées aux produits, étroitement liées au respect de l'environnement et génératrices de valeur ajoutée et d'emploi.

Le travail des commissions de la Chambre régionale prend corps pour se mettre au service de cette ambition, dans des approches de qualité, de promotion et, également, avec la mise en place d'une interface entre recherche fondamentale et politiques des territoires portées par les agriculteurs.

L'Aquitaine agricole sait où elle va. Les vents ne seront pas tous les jours aussi défavorables que ces derniers mois pour notre métier et notre élevage. Gardons fermement le cap, en lien avec l'organisation économique et il y aura très vite, à nouveau, un vent porteur, plus que pour nos idées, pour l'ensemble de nos revenus.

Dominique Graciet,
président de la
Chambre d'agriculture d'Aquitaine

L'Aquitaine agricole en 2015

Quels avenir possibles ?

Quelle évolution, quelle révolution faudra-t-il opérer, face aux demandes pressantes de la société, pour que l'agriculture demeure un secteur vivant de l'économie nationale ? Quels choix pour l'Aquitaine ?

L'agriculture vit une transition. Elle sort d'une période au cours de laquelle les objectifs, les mécanismes, les projets étaient relativement clairs et assez largement partagés. Elle entre dans une étape incertaine, aux contours mouvants. Quelles sont encore les voies du possible à l'horizon 2015 ?

Au début d'un nouveau mandat, la Chambre régionale d'agriculture a inscrit à l'ordre du jour de sa session d'été une première réflexion sur les futurs possibles de l'agriculture en France et, à partir de là, dans la région. Pour nourrir la discussion, Pierre-Yves Guihéneuf, agro-économiste, est venu présenter aux professionnels agricoles aquitains quatre scénarios d'évolution française, à l'échéance 2015, élaborés par un groupe d'experts de la DATAR après quatre années de travaux et de recherches (lire l'interview p. 2).

Les scénarios proposés ont un intérêt pédagogique. Ils mettent en évidence les marges de manœuvre existantes, les forces en présence dans l'évolution du secteur agricole et agroalimentaire, les facteurs d'incertitude et les groupes sociaux moteurs, avec leurs stratégies. Un travail qui a fait l'objet d'une synthèse dans la revue « Territoires 2020 » de la DATAR et qui vient éclairer les choix.

Dégager des axes porteurs

Ces derniers mois, les professionnels agricoles ont beaucoup investi dans la préparation du contrat de plan Etat-Région, du nouvel Objectif 2 et dans l'élaboration du Programme régional de développement agricole financé par l'ANDA. Depuis ce printemps, de nouveaux élus ont pris de nouvelles responsabilités dans les chambres d'agriculture départementales et ré-

gionale, les assemblées politiques ont également connu des changements. C'est le moment, avec une énergie renouvelée, de poursuivre les réflexions et d'apporter à la région agricole les réponses les plus appropriées aux évolutions d'un environnement de plus en plus normatif.

A la Chambre régionale, il s'agit, maintenant, de croiser les approches à moyen terme avec la prospective plus éloignée de la DATAR. A partir de cette réflexion collective, la politique professionnelle agricole des prochaines années pourra se définir et s'articuler autour de structures et d'organisations existantes ou à créer, tant au plan départemental qu'à l'échelle régionale. Car c'est bien là le rôle des chambres d'agriculture : défendre les intérêts du monde agricole et rural, fédérer, coordonner et orienter les politiques de filières et de territoire.

Qualité et terroir vivant

Parmi les quatre scénarios élaborés par la DATAR, les régions françaises ont fait des choix différents. L'Aquitaine, elle, souhaite rester maître de sa destinée. Elle penche naturellement pour le scénario 3 des « terroirs triomphants », c'est-à-dire pour une production de qualité ancrée dans le terroir et créatrice de valeur ajoutée et d'emploi, le tout dans un environnement respecté. Le scénario 3 pouvant être couplé avec le 4 « agriculture multi-fonctionnelle », l'agriculteur devenant co-acteur d'une nouvelle économie rurale.

C'est le choix d'un terroir vivant en Aquitaine, résume Dominique Graciet qui insiste sur la nécessité de fédérer les équipes et les compétences autour des produits, des démarches et des groupements de qualité. Avec une approche plus transversale, plus territoriale.

RENCONTRE AVEC

Pierre-Yves Guihéneuf, agro-économiste, secrétaire du groupe de Prospective DATAR

Des défis communs à affronter

L'agriculture se trouve au cœur des questions que la société se pose aujourd'hui sur son avenir, concernant son alimentation, son environnement, ses ressources naturelles, ses échanges avec l'étranger. Les modèles qui ont prévalu hier ne correspondent plus aux besoins de demain. Quel rapport entre agricultures et territoires, quels objectifs participatifs, quelles organisations ?

Y a-t-il encore des espaces de choix ? De nombreuses questions se posent que vient éclairer l'étude de la DATAR. Le point avec Pierre-Yves Guihéneuf, agro-économiste, secrétaire du groupe de prospective et chargé de ses publications.

Pourquoi cette étude ?

C'est une commande de la DATAR qui mène des travaux de prospective depuis longtemps et s'intéresse au milieu rural. Elle a souhaité mettre l'accent sur l'agriculture, un secteur d'activité qui joue un rôle important dans l'aménagement des territoires et qui connaît un contexte de grande incertitude. L'objectif de ce travail est de définir ses futurs possibles et les marges de liberté existantes.

Point de départ et constat ?

Le modèle de modernisation agricole mis en place depuis les années 60 s'épuise. Il est contesté sur le plan intérieur par les nombreuses demandes de la population française et européenne : qualité des aliments et pas seulement qualité sanitaire, différenciation des produits, transparence de l'action publique, équité dans la distribution des financements

4 scénarios pour 2015

En 1997, la DATAR met en place un groupe de réflexion prospective afin d'étudier les relations qu'entretiennent les agricultures avec les territoires. En France, plus de 50 % de l'espace national est occupé par l'activité agricole. L'agriculture a donc de puissants effets sur la physionomie du territoire.

Quatre scénarios-types ont été définis, comme autant de marges de manœuvre pour l'avenir :

- Scénario 1 : l'adaptation du protectionnisme agricole européen
- Scénario 2 : l'ordre des industries agro-alimentaires
- Scénario 3 : la primauté de la qualité d'origine (les terroirs triomphants)
- Scénario 4 : une agriculture de services (la renaissance rurale).

publics... D'autres facteurs extérieurs nous viennent de nos partenaires commerciaux qui contestent de plus en plus le protectionnisme européen et tout particulièrement le régime des restitutions, c'est-à-dire les subventions à l'exportation. Il y a un moment que l'on parle de la réforme de la PAC... Le processus de transformation n'est pas encore achevé.

Pourquoi l'échéance 2015 ?

L'échéance de quinze à vingt ans est raisonnable pour élaborer des scénarios prospectifs sur lesquels on peut se baser. Ce n'est pas de la science-fiction ! Nous avons essayé de faire des scénarios relativement typés pour leurs vertus pédagogiques, mais réalistes.

Quelle place aura l'agriculture demain ?

L'agriculture aura la possibilité de conserver une place dans la société tant que des demandes sociales, même critiques, lui sont adressées. Sur le long terme, tout va dépendre de la façon dont les agriculteurs réussiront à y répondre : par la qualité des aliments, les exigences de protection de l'environnement, l'aménagement des zones rurales... S'ils n'y répondent pas, les contribuables se demanderont pourquoi dépenser la moitié du budget européen pour continuer à fournir des aliments que l'on trouve moins chers ailleurs dans le monde. La place de l'agriculture se justifiera autrement que par la fourniture de produits de masse. Cette place, on doit l'aménager, l'étendre, la rendre plus importante. Cela passera par un dialogue avec la société.

Pensez-vous que le monde agricole soit prêt au changement ?

La dernière révolution, dans les années 60, est venue de la nouvelle génération. Les jeunes agriculteurs, aujourd'hui, sont à l'écoute des évolutions actuelles, mieux formés, moins éfrayés par les changements à opérer. Beaucoup de choses sont entre leurs mains et celles de leurs organisations.

Alors, quels sont ces quatre scénarios ?

Le premier part de l'idée que le fonctionnement actuel est globalement maintenu, mais au prix de quelques changements. Les marchés européens restent protégés, les prix plus élevés et plus stables que sur le marché mondial. Cela suppose une intervention forte de l'Etat et de grandes capacités de négociation face à l'Organisation mondiale du commerce. Dans cette hypothèse, l'Union européenne fait des concessions à ses partenaires commerciaux en renonçant aux subventions à l'exportation. Le marché européen s'étend à l'Europe de l'Est mais la faible croissance de la demande oblige à mettre en place un régime de quotas quasi généralisé. Pour juguler la contestation, les agriculteurs font des efforts sensibles sur le plan

environnemental et les aides directes sont soumises à des obligations strictes.

Le deuxième scénario est celui de l'ordre industriel ?

C'est le scénario du laisser-faire. Si l'Union européenne lâche prise au niveau des négociations internationales et si, en même temps, les pouvoirs publics s'effacent de la gestion de l'agriculture, c'est l'ouverture sans limites à la concurrence étrangère qui ébranle le secteur agricole. Dans ce scénario libéral, le jeu de la concurrence s'impose. Grande distribution et industries agro-alimentaires deviennent les pilotes du système. Les prix et les volumes subissent des baisses marquées, avec exacerbation de la situation actuelle : forte diminution des actifs agricoles, dualité entre les territoires consacrés à la production intensive et d'autres, abandonnés...

C'est un scénario catastrophe ?

En tous cas, ce n'est pas un scénario irréaliste. L'Etat peut abandonner l'agriculture comme il a déjà abandonné la sidérurgie et les mines. On tourne la page ! Certains agriculteurs, aujourd'hui, se trouveraient à l'aise dans ce schéma. Mais ils ne sont pas majoritaires.

Les Aquitains préfèrent le 3...

C'est celui de la contre-offensive agricole. Les barrières douanières tombent mais l'Etat et la profession agricole se mettent d'accord pour mettre en place des politiques de qualité d'origine. La grande majorité des productions agricoles seront identifiées par le consommateur en fonction du lieu de production. Il y a transparence, lien de traçabilité maximum. Face aux marchés qui s'ouvrent, les productions françaises se différencient au travers de la qualité, un peu comme le modèle des vins et des fromages. Cela suppose que l'Union européenne garantisse le maintien des AOC contestées au niveau mondial. Les pouvoirs publics devront s'engager fortement pour sa défense, pour des aides à l'organisation des productions de qualité, la mise en marché, la construction de filières, la défense du produit et un contrôle efficace, sans lequel la confiance se perd. Tout cela suppose une redistribution radicale des aides publiques.

Et le 4 ?

Le scénario 4 peut se combiner avec le précédent. C'est la signature d'une profession agricole qui se reprend en main, se réorganise, qui est prête à apporter une écoute importante aux nouvelles attentes des citoyens et a la capacité d'y répondre. L'agriculteur diversifie son fonctionnement et complète son revenu par de nouvelles missions. Il multiplie les contrats avec les collectivités locales ou l'Etat pour l'entretien du paysage, la gestion de l'espace, la protection des ressources naturelles...

(suite page 4)

Filière bovine
Qualité et communication

La filière bovine régionale, engagée dans des démarches de qualité, s'en sort mieux que dans d'autres régions mais le bilan de la crise est lourd pour les éleveurs aquitains et les perspectives encore inquiétantes.

Alain Cazeaux, président d'AQUIBEV, l'interprofession bovine aquitaine, met l'accent sur les gros soucis, sur le prix de la viande en général qui a tendance à stagner voire à régresser. Les filières identifiées de qualité et plus généralement toutes les références du troupeau allaient s'en tirer

d'autant mieux qu'elles sont engagées dans des démarches haut de gamme. Leurs prix sont corrects et l'on peut même craindre de manquer de produit.

Motif d'inquiétude pour le président d'AQUIBEV, les 350 000 femelles en stock au niveau national et les veaux auxquels elles vont donner naissance risquent d'engorger le marché à échéance de dix-huit mois, même si, souligne-t-il, la proportion de ces animaux est moindre dans notre région.



Les brouillards en panne

Autre gros point noir, souligne Bruno Millet, directeur d'AQUIBEV, le marché des brouillards connaît de nouvelles difficultés. Après une courte période de reprise sur le marché italien, c'est à nouveau la stagnation totale de sorte que la perspective d'une seconde campagne de brouillards, en septembre, est très alarmante.

Chez les éleveurs, les naisseurs-engraisseurs, les moins nombreux, s'en tirent sans trop de mal. Mais les éleveurs de maigres, secoués par les deux vagues de l'ESB et de la fièvre aphteuse, sont très inquiets. Certains sont si découragés qu'ils abandonnent l'élevage ou même l'agriculture pour se tourner vers d'autres activités, regrette Alain Cazeaux. L'aide au renouvellement du troupeau et l'aide à l'utilisation de protéines de pays tracées devraient certes faciliter la vie des opérateurs locaux.

Sensibiliser et motiver

Mais, même si la région s'enorgueillit de signes de qualité nombreux, seuls 15 à 20 % des éleveurs aquitains sont engagés sous ces bannières. L'interprofession régionale s'applique à sensibiliser l'ensemble des éleveurs aquitains en s'appuyant sur les organisations de producteurs.

Le plan de relance engagé avec le Conseil régional d'Aquitaine pour « qualifier » les éleveurs, représente « une révolution culturelle » en marche sur le terrain. Cela s'est traduit par le lancement de la signature « les éleveurs d'Aquitaine » pour conforter l'ensemble des démarches de qualité, le 17 juillet à Vieux Boucau, dans le cadre de l'opération « le bœuf à la plage ».

Parallèlement, l'interprofession régionale poursuit une communication de fond en relais des actions de l'interprofession nationale mais aussi, de manière plus spécifique, en créant un environnement favorable pour accompagner les démarches collectives. Elle a engagé un partenariat étroit avec le réseau des artisans bouchers d'Aquitaine qui rassemble une centaine de professionnels. AQUIBEV a aussi utilisé le dernier Salon de l'agriculture d'Aquitaine, en mai, comme une tribune et une vitrine des produits et des savoir-faire.

Maïs et élevage
L'Aquitaine,
terroir de qualité

En consacrant, le 22 mai 2001, un colloque professionnel à « l'Aquitaine, terre de maïs et d'élevage, terroir de qualité », la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine et l'Association pour le développement agro-environnemental du Sud-Ouest (ADÆSO) ont mis l'accent sur un savoir-faire régional reconnu. Elles ont affirmé leur volonté de communiquer sur le maïs, atout-qualité des filières d'élevage aquitaines, dans le cadre très médiatique du Salon de l'agriculture d'Aquitaine de la Foire internationale de Bordeaux.

Avec près de cent AOC¹ et de cinquante produits sous label rouge, l'Aquitaine a toute légitimité à mettre en avant la qualité des produits animaux issus de ses filières qualité et les liens qui les relient aux territoires et aux terroirs, a expliqué Marcel Mirande, président du pôle Qualité-Environnement de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine. Pionnière, la région s'appuie depuis longtemps sur le maïs auquel 400 000 hectares sont consacrés.

Trois millions de tonnes (90 %) sont « exportées » dans l'Union européenne. Les 10 % restants (300 000 tonnes) sont commercialisés en Aquitaine où l'on observe une forte densité de fabricants d'aliments du bétail. De plus, 500 000 tonnes sont autoconsommées dans les exploitations.

Des liens culturels avec le terroir

La composition chimique du maïs aquitain diffère de la moyenne nationale : plus d'énergie, moins de protéines et moins de matières grasses, des caractéristiques favorables à son utilisation dans de nombreux élevages. Beaucoup de produits animaux sous signe de qualité (bœuf blond d'Aquitaine, porc fermier du Sud-Ouest, poulet label, Landes ou Sud-Ouest, canard à foie gras IGP³ du Sud-Ouest, jambon de Bayonne IGP) sont en relation étroite avec le maïs aquitain. « Les liens des produits au terroir sont avant tout culturels », a souligné Didier Chinzi (ENITA). Donc, pour faciliter cette identité régionale du terroir, les rapports directs entre les consommateurs, les produits et les producteurs doivent être privilégiés.

Renouer le lien de proximité

Matthieu de Labarre (Unité mixte de recherches « Sociétés, santé, développement », CNRS-Université de Bordeaux 2) partage étroitement ce point de vue. Le consommateur a perdu la connaissance de l'aliment « de la fourche à la fourchette » et sa confiance dans les modes d'élevage modernes.

Le chercheur souligne « l'immense valorisation du caractère authentique du terroir ». De ce point de vue, la filière animale a beaucoup d'atouts. La traçabilité ne peut remplacer « la vraie proximité » dans la tête et dans les pratiques du « mangeur » contemporain. L'Aquitaine a des ressources culturelles en termes de représentation et en termes de terroir. Et si le consommateur ne fait pas directement le lien entre le maïs et les produits de terroir, la communication doit insister sur le fait que les animaux du terroir sont nourris à partir du maïs ; ainsi est-il possible d'associer le maïs à cette représentation d'un produit de qualité.

1. Appellation d'origine contrôlée.

2. Également président de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques.

3. Indication géographique protégée.